



## Déclaration sur l'honneur

Par **anomyos**, le **12/11/2012** à **12:13**

Bonjour, j'ai passer un entretien pour un temps de garde périscolaire dans une école. Le contrat est passé entre moi et la mairie, celle-ci me demande une déclaration sur l'honneur attestant ne pas avoir fait l'objet de condamnation ayant conduit à l'inscription d'une mention sur mon casier judiciaire. (bulletin n°2)

Le problème est que je suis actuellement sous suspension de mon permis de conduire pour avoir été positif au test THC.

Ne voulant pas faire de fausse déclaration je vous demande si mon problème rentre en compte sur le bulletin n°2 de mon casier judiciaire et si je peut ou non accepter se travail.

Merci de vos réponse.

Par **P.M.**, le **12/11/2012** à **21:24**

Bonjour,

S'il n'y a pas eu de Jugement, vous ne pouvez pas avoir eu d'inscription au casier judiciaire...